



Hélène FLAUTRE  
Députée européenne

Arras, le 10 juin 2011

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse du Commissaire européen en charge de l'énergie expliquant la décision de retirer le label européen d'énergie durable à l'incinérateur de Flamoval suite à mon courrier de septembre 2010.

Les services responsables de ce label européen de la Commission européenne et de l'Agence européenne de la Compétitivité et de l'innovation ont eu l'occasion, à mon initiative, d'entendre les arguments de l'A.P.S.H. (risques sanitaires), de l'association des Riverains de la zone du Smetz et de Thierry Willaey, délégué titulaire au SMFM le 31 janvier 2011 à Bruxelles.

Veillez agréer, Madame Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Hélène Flautre  
Députée européenne

---

**Hélène Flautre – Députée européenne**

Parlement européen : rue Wiertz, bureau 8G130, 1047 Bruxelles – Tél. 00 32 2 28 47 364 – [helene.flautre@europarl.europa.eu](mailto:helene.flautre@europarl.europa.eu)

Permanence : 10, rue de Justice, 62000 Arras - Tél. 03 21 71 29 79 – [hflautre@nordnet.fr](mailto:hflautre@nordnet.fr)

<http://flautre.europeecologie.eu>